

se maintient à un niveau d'autant plus élevé que certaines mesures qui devaient être provisoires ont pris un caractère de permanence. En contrepartie, et ceci est tout au crédit de nos gouvernements, les interventions les plus récentes s'intègrent à un plan d'ensemble.

Par contre, l'entreprise privée doit faire preuve de dynamisme et d'initiative comme le cas a toujours existé depuis la fondation de notre jeune pays. Chaque homme d'affaires devrait non seulement s'intéresser à la chose politique mais aussi s'efforcer de connaître les besoins, les objectifs et les problèmes de ses concitoyens. Les hommes d'affaires ne devraient jamais hésiter à donner leur opinion sur la politique, et ce par l'entremise des nombreux corps intermédiaires qui les servent. Que cette critique soit amère, acerbe ou louangeuse, mais qu'elle existe pour le bien-être de toute la population, surtout si l'État ou des groupements proposent des mesures contraires au système d'entreprises concurrentielles.

Les hommes d'affaires devraient sans cesse accroître leur productivité et ils doivent en retour obtenir un juste rendement de leurs investissements. J'estime que l'attrait des profits tient lieu d'élan vital: c'est justement cet attrait qui pousse les particuliers à produire en dépit des risques inhérents aux entreprises. Le profit est la pierre de touche qui détermine la valeur et l'utilité de nos efforts. Le terme bénéfice n'est pas infâmant. N'est-ce pas Winston Churchill lui-même qui déclarait que jamais nous ne devrions nous plaindre des gens qui réalisent des bénéfices, mais plutôt des personnes qui subissent des pertes. Plus l'industrie saura affirmer sa force et sa préoccupation du bien-être de la population, moins le gouvernement sera appelé à restreindre et à réglementer l'industrie. Les hommes d'affaires devraient se rendre compte que, plus ils voudront imposer à l'État de nouvelles responsabilités, plus ce dernier n'aura d'autres recours que d'accroître son autorité. L'entreprise privée doit avoir la prévoyance et l'initiative de saisir les nouvelles occasions et aussi l'imagination d'abandonner les vieilles méthodes qui ont cessé d'être compétitives. L'entreprise libre doit désirer participer au développement économique du pays et, en retour, en profiter—ce qui, à mon sens, est parfaitement légitime.

Maintenant que j'ai tenté d'établir ma position personnelle sur les relations État-Industrie et Industrie-État, j'aimerais traiter de la recommandation de la Commission Bélanger, sur le système fiscal au Québec, à l'effet que le gouvernement devrait taxer les gains de capital. La Commission Bélanger souligne, avec raison d'ailleurs, que cet impôt devrait être universel au Canada, c'est-à-

dire qu'il devrait être appliqué dans tout le pays et dans toutes les provinces.

À l'heure actuelle, au Canada et au Québec, un citoyen qui a investi son épargne dans des biens mobiliers ou immobiliers, dont la valeur augmente pendant une certaine période de temps, ne paie aucune taxe sur cette augmentation de valeur lorsqu'il liquide ses avoirs. Si une taxe était imposée, elle porterait sur cette appréciation du capital.

Il me semble illogique de proposer une telle taxe, car le Canada n'est pas prêt à adopter une telle mesure. Il serait contraire au bon sens de taxer directement ceux qui désirent investir dans les entreprises canadiennes, alors que notre pays n'en est encore qu'aux premiers stades de son développement économique. Je vois mal comment on peut attirer du capital en lui imposant une taxe sur sa plus-value.

Un territoire ne peut assurer le développement de ses ressources naturelles sans de fortes dépenses de capital qui entraînent nécessairement de grands risques. En conséquence, le gouvernement ne doit pas taxer le résultat heureux de ce risque et, au contraire, il devrait encourager les investissements de risque et élargir la loi de l'impôt à ce sujet.

Il ne faudrait pas perdre de vue que le Canada est, surtout à l'heure actuelle, à court de capitaux d'investissements et qu'une telle mesure pourrait éloigner le capital nécessaire au développement de nos richesses. Il est difficile de comprendre comment l'imposition d'une taxe sur les gains de capital peut être acceptée dans un pays qui a un si grand et un si urgent besoin de capital. Si l'on veut endiguer le capital, canadien ou étranger, si on veut arrêter et suspendre le développement fantastique de notre économie, qu'on taxe le gain de capital. Dans d'autres pays, cette taxe existe et peut exister où l'économie est suffisamment adulte et productive pour supporter le fardeau d'une telle taxe. Le Canada n'est pas prêt à supporter le fardeau de cette taxe avant d'être capable de se passer des importations massives de capital étranger qui lui est nécessaire pour fournir les munitions à son expansion et pour créer de nouveaux emplois.

Au contraire, il faudrait un encouragement au gain de capital et non une amende. D'ailleurs, cette mesure vient en contradiction flagrante avec les exemptions de 20 p. 100 et de 9 p. 100 sur les dividendes accordées respectivement par le Canada et le Québec. Si nous voulons augmenter le capital canadien, ne le taxons pas car, alors, il faudra faire appel davantage aux capitaux américains qui, de cette façon, contrôleraient davantage notre